



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 15 janvier 2018 à 19 h, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3: Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

EST ABSENT :

Conseiller #3: Monsieur Stéphane Roy

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 18 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

MOT D'OUVERTURE:

BONS COUPS DES CITOYENS

- Agri-services St-Laurent, représenté par Guy, Guylaine et Josée St-Laurent, afin de souligner les travaux de rénovation et leur investissement dans le point de vente de Danville

- | | | |
|------------|--|-------------------|
| 1.0 | <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;</u> | Annexe 1.0 |
| 2.0 | <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ;</u> | |
| | 2.1 Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2017 | Annexe 2.1 |
| 3.0 | <u>ADMINISTRATION FINANCE</u> | |
| | 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer; | Annexe 3.1 |
| | 3.2 Adoption de la liste des chèques émis; | Annexe 3.2 |
| | 3.3 Avis de motion – Règlement de taxation no. 177-2017; | |
| | 3.4 Date pour la présentation du budget 2018 – 31 janvier 2018; | |
| | 3.5 Emprunt temporaire – Règlement no. 159-2016 (250 000\$); | |
| | 3.6 Augmentation de la couverture d'assurance « Umbrella » de la Ville de Danville; | Annexe 3.6 |
| | 3.7 Renouvellement du contrat pour la collecte des plastiques agricoles pour 2018; | Annexe 3.7 |
| 4.0 | <u>ADMINISTRATION – RESSOURCES HUMAINES</u> | |
| | 4.1 Demande de congé sans solde déposé par le mécanicien-opérateur de la Ville de Danville; | Annexe 4.1 |
| | 4.2 Embauche d'un mécanicien-opérateur pour un poste temporaire 1 an; | Annexe 4.2 |
| | 4.3 Embauche d'un opérateur-journalier – déneigement ; | Annexe 4.3 |
| 5.0 | <u>ADMINISTRATION – DIVERS</u> | |
| | 5.1 Octroi d'un mandat à la firme Bourassa Maillé pour la préparation de plans et devis pour L'amélioration de la grande salle de l'immeuble ; | Annexe 5.1 |
| | 5.2 Autorisation de faire une demande d'aide financière « Programme | |

de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV »
pour la rénovation du gymnase

- 5.3 Modification au calendrier des séances – 21 mai 2018 – fête de la Reine ;
- 5.4 Adoption de la liste des comités des élus ; **Annexe 5.4**
- 5.5 Présentation de la pochette des nouveaux arrivants ;

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

- 6.1 Offre de services – GBI – Mise à niveau du poste de pompage et travaux de modernisation ; **Annexe 6.1**

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 Action Patrimoine – formation patrimoine et territoire : une approche intégrée; **Annexe 7.1**

8.0 SERVICE INCENDIE

- 8.1 Résiliation du contrat de prévention avec la firme GPI Incendie; **Annexe 8.1**
- 8.2 Octroi d'un contrat de prévention incendie à la compagnie SG Prévention Inc. **Annexe 8.2**

9.0 DEMANDE DIVERSES

- 9.1 Paroisse Cœur-Immaculée-de-Marie – demande de soutien financier pour le brunch au Bénéfice de la Communauté Ste-Anne de Danville le 18 février 2018 ; **Annexe 9.1**
- 9.2 Club Optimiste Asbestos–Invitation aux Vins et fromages (55\$/billet); **Annexe 9.2**
- 9.3 Carnaval des glaces – Invitation au couronnement de la Duchesse le 3 février 2018 (25\$) **Annexe 9.3**
- 9.4 Le Grand Défi Pierre Lavoie – demande de passage et utilisation de drone le 17 juin 2018 ; **Annexe 9.4**
- 9.5 Souper-fondue – Fondation la Tourelle (65\$/billet) ; **Annexe 9.5**
- 9.6 Carnaval des glaces – autorisation pour effectuer une marche et course autour de l'étang Burbank à la frontale le 26 janvier 2018 - 19h ; **Annexe 9.6**
- 9.7 M. Gilles Parent – Offre pour la rédaction de courts articles visant l'éducation de la population aux enjeux environnementaux ; **Annexe 9.7**
- 9.8 MM. Gilles et Guy Labbé – demande pour l'acquisition du lot 4 835 763 et prolongement des services pour la desserte du lot ; **Annexe 9.8**
- 9.9 Commission de la toponymie – officialisation des noms – Maison Houston ; **Annexe 9.9**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE :

- 10.1 Énergir – Redevances versées pour 2017; **Annexe 10.1**
- 10.2 Certificat d'autorisation pour le projet de modernisation de l'usine de filtration et mise à niveau des pompes d'eau brute ; **Annexe 10.2**
- 10.3 Carnaval des glaces – autorisation donnée par le service incendie pour la tenue de feux d'artifice le 26 janvier 2018 ; **Annexe 10.3**
- 10.4 Emploi d'été Canada–accusé réception demande d'aide financière; **Annexe 10.4**
- 10.5 Sécurité Publique – Facturation des services de la Sûreté du Québec – aide financière ; **Annexe 10.5**
- 10.6 Mme Karine Vallières, députée de Richmond – Invitation à rencontre M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ; **Annexe 10.6**
- 10.7 Société nationale de l'Estrie – Jour officiel du Drapeau Fleurdelisé le 21 janvier 2018 ; **Annexe 10.7**
- 10.8 Transbestos – Candidatures pour Conseil d'administration ; **Annexe 10.8**
- 10.9 Muni-Express – Rémunération des élus municipaux – modification Loi 122 au 1^{er} janvier ; **Annexe 10.9**

11.0 VARIA :

12.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- 12.1 Séance d'information compostage au centre Mgr Thibault à la petite salle le 23 janvier 2018
- 12.2 Adoption du budget 2018 : 31 janvier 2018 à 19h00 à l'hôtel de Ville
- 12.3 Prochaine assemblée : 5 février 2018

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE:

Monsieur le Maire Michel Plourde lit un bref mot qu'il a composé afin de souligner la nouvelle année 2018 ainsi que l'engagement du conseil de ville à aller vers le citoyen, à être transparent dans la mesure du possible en tout temps.

BONS COUPS DES CITOYENS

- Agri-services St-Laurent, représenté par Guy, Guylaine et Josée St-Laurent, afin de souligner les travaux de rénovation et leur investissement dans le point de vente de Danville

1-2018-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que soumis, le tout considérant que tous les membres du conseil ont pu en prendre connaissance au moins 2 jours avant la présente assemblée et qu'un point de varia est prévu à la fin de la séance.

ADOPTÉ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

2-2018-Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2017

Il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 4 décembre 2017 est adopté tel que soumis, le tout considérant que l'ensemble des élus ont eu l'opportunité de le lire et de le commenter au moins 2 jours avant la présente séance et que les corrections demandées ont été effectuées, par conséquent, il y a dispense de lecture de ce procès-verbal en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION FINANCE

3-2018-Adoption de la liste des comptes à payer:

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1 et adopté à l'unanimité que les listes de comptes à payer suivantes soient acceptées et qu'il soit procédé à leur paiement :

- ❖ la liste des comptes à payer soumise le 8 janvier 2018 pour un montant total de dépenses de 84 679,94\$;
- ❖ la liste des comptes à payer soumise le 11 janvier 2018 pour un montant total de dépenses de 251 111,93\$;

ADOPTÉ.

4-2018-Adoption de la liste des chèques émis:

Il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité que la liste des chèques émis soumise le 15 janvier 2018 pour un montant total de 423 936,47\$, soit approuvée.

ADOPTÉ.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION NO. 177-2017:

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement décrétant les différents taux d'imposition applicables nécessaires pour obtenir les revenus requis en prévision de pourvoir honorer les dépenses prévues pour l'année 2018.

5-2018-Date pour la présentation du budget 2018 – 31 janvier 2018;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l'unanimité que la date d'adoption du budget 2018 sera le 31 janvier 2018 à 19h00 à la salle du Conseil située au 150, rue Water à Danville.

ADOPTÉ.

6-2018-Règlement d'emprunt 159-2016 – Autorisation pour procéder à un emprunt temporaire de 250 000\$ afin de financer l'acquisition de l'unité d'urgence effectuée par le service incendie;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) a approuvé le règlement d'emprunt no. 159-2016 de la Ville de Danville au montant de 250 000\$ afin de réaliser des travaux de réfection à la piscine municipale ;

ATTENDU QUE l'alinéa 2 de l'article 567 de la Loi sur les cités et villes permet à un Conseil de ville, par résolution, de décréter un emprunt temporaire pour le paiement de dépenses pour l'administration courante ou de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période qu'il détermine. Il peut aussi contracter de tels emprunts pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- Le Conseil autorise la directrice générale, madame Caroline Lalonde, à effectuer des démarches auprès de la Caisse Desjardins pour le financement temporaire d'un montant de 250 000\$ pour permettre le paiement de l'acquisition de l'unité d'urgence du service incendie de la municipalité ;
- Que le maire, monsieur Michel Plourde, et la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Danville tout document relatif à ce financement ;

ADOPTÉ.

7-2018-Augmentation de la couverture d'assurance « Umbrella » de la Ville de Danville de 1 million de dollars à 3 millions de dollars;

Il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville augmente sa couverture d'assurance responsabilité civile Umbrella afin de la faire passer de 1 million de dollars à 3 millions de dollars, le tout pour un montant supplémentaire de 1 642\$ plus 9% de taxes.

ADOPTÉ.

8-2018-Renouvellement du contrat pour la collecte des plastiques agricoles 2018-2020;

ATTENDU QU'au printemps 2017, la Ville de Danville a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'octroyer un contrat pour la collecte de conteneurs en lien avec la mise en place d'une collecte de plastiques agricoles sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE trois compagnies ont été invitées à soumissionner, à savoir : Gaudreau Environnement Inc., Sani-Estrie Inc. et Waste management ;

ATTENDU QUE suite à l'appel d'offres, deux compagnies ont présenté des offres, à savoir : Gaudreau Environnement Inc. et Sani-Estrie Inc. et que les résultats sont les suivants :

- Gaudreau Environnement Inc. :
 - o 1 an : 5 550,44\$, plus les taxes applicables
 - o 3 ans : 18 186,34\$, plus les taxes applicables
- Sani-Estrie Inc. :
 - o 1 an : 17 681,04\$, plus les taxes applicables
 - o 3 ans : 52 044,98\$, plus les taxes applicables

ATTENDU QUE Gaudreau Environnement Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme et que le prix de l'offre reçue se situe dans la fourchette des prix attendus par la Ville de Danville;

ATTENDU QU'au moment de l'octroi du contrat pour la collecte des plastiques agricoles, la Ville de Danville désire mettre en place un projet pilote;

ATTENDU QUE d'un an après la mise en place de cette collecte, la Ville de Danville désire poursuivre la collecte des plastiques agricoles tel qu'établi en 2017;

ATTENDU QUE la Ville de Danville se déclare satisfaite de la collecte effectuée par Gaudreau Environnement Inc. lors de la dernière année;

ATTENDU QU'après l'année de test, la Ville de Danville réitère l'importance pour Gaudreau Environnement Inc. de bien remplir le formulaire remis par la municipalité à chaque collecte afin que la municipalité puisse bien évaluer le service mis en place et son efficacité;

ATTENDU QUE le nombre de conteneurs pourra également varier en fonction des saisons puisque ce ne sont pas tous les agriculteurs sur le territoire qui utilisent les plastiques agricoles de la même manière ni à la même fréquence;

ATTENDU QUE Gaudreau environnement accepte de renouveler le contrat de collecte jusqu'au 31 décembre 2020 selon les tarifs soumissionnés au printemps 2017, à savoir :

DESCRIPTION	AN 1 (mai 2017 à avril 2018)	AN 2 (mai 2018 à avril 2019)	AN 3 (mai 2019 à décembre 2020)
COLLECTE			
2 VC	7,81\$	7,97\$	8,13\$
4 VC	15,63\$	15,94\$	16,26\$
6 VC	23,44\$	23,91\$	24,39\$
TRANSPORT	60,90\$	62,12\$	63,36\$
TRAITEMENT	35,00\$	35,70\$	36,41\$
ENFOUISSEMENT	97,24\$	99,18\$	101,17\$

ATTENDU QUE le contrat octroyé est en deçà de 25 000\$ et que par conséquent, la Ville de Danville peut octroyer ce dernier de gré à gré;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1 et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville accepte l'offre de Gaudreau Environnement Inc. jusqu'au 31 décembre 2020, ce qui représente une prolongation de 7 mois au même prix que celui fixé dans la soumission reçue initialement;
- La directrice générale, madame Caroline Lalonde, est autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à l'octroi de ce contrat;

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION – RESSOURCES HUMAINES

9-2018-Demande de congé sans solde déposé par le mécanicien-opérateur de la Ville de Danville;

ATTENDU QUE le 19 décembre 2017, le mécanicien opérateur de la Ville de Danville a déposé une demande pour un congé sans solde d'une durée d'une année;

ATTENDU QUE le congé deviendrait effectif à compter du 19 janvier 2018 et que le mécanicien écoulera ses semaines de vacances par la suite;

ATTENDU QUE la convention des employés municipaux prévoit à son article 18.03 les modalités à respecter afin de pouvoir bénéficier d'un congé sans solde;

ATTENDU QUE toutes les modalités pour l'octroi de ce congé sont respectées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité d'octroyer au mécanicien-opérateur de la Ville de Danville un congé sans solde d'une durée de 1 an qui prendra effet à compter du 28 janvier 2018;

ADOPTÉ.

10-2018-Embauche de monsieur Jean-Daniel Côté, mécanicien, afin de combler la vacance temporaire du poste de mécanicien-opérateur suite à un congé sans solde d'une durée de 1 an;

ATTENDU QUE le mécanicien-opérateur de la Ville de Danville a demandé un congé sans solde d'une durée de 1 an, le tout selon les modalités prévues à la convention collective des employés de la Ville de Danville ;

ATTENDU QUE la Convention collective des employés de la ville de Danville prévoit que la municipalité doit obligatoirement combler ce poste lorsqu'il y a vacances ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un processus d'appel de candidatures et d'entrevues dans le but de combler ce poste ;

ATTENDU QUE suite à ce processus, le comité de sélection recommande au Conseil de ville d'entériner l'embauche de monsieur Jean-Daniel Côté, mécanicien, pour combler la vacance temporaire de ce poste ;

ATTENDU QU'en vertu de la Convention collective des employés de la ville de Danville, monsieur Jean-Daniel Côté sera considéré comme un employé temporaire engagé pour combler la vacance du poste de soudeur et qu'au retour à l'emploi de monsieur Carl Labarre, ce dernier récupérera son poste, le tout selon les modalités prévues à la convention collective des employés ;

ATTENDU QUE les conditions de travail de monsieur Jean-Daniel Côté sont plus amplement définies selon les termes de la Convention collective des employés de la ville de Danville et qu'une copie de cette dernière lui sera transmise à son entrée en poste ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité de faire droit à la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de monsieur Jean-Daniel Côté comme remplaçant temporaire au poste de mécanicien-opérateur de la Ville de Danville.

ADOPTÉ.

11-2018-Embauche d'un opérateur-journalier – déneigement ;

ATTENDU QUE suite au départ d'un opérateur-journalier de la Ville de Danville, cette dernière a besoin de combler la vacance du poste afin d'assurer les opérations de déneigement courantes de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un processus d'appel de candidatures et d'entrevues dans le but de combler ce poste ;

ATTENDU QUE suite à ce processus, le comité de sélection recommande au Conseil de ville d'entériner l'embauche de monsieur Patrick Théorêt pour la fin de la période hivernale 2017-2018 ;

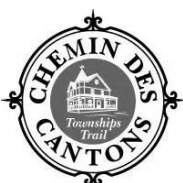
ATTENDU QUE les conditions de travail de monsieur Patrick Théorêt sont plus amplement définies selon les termes de la Convention collective des employés de la ville de Danville et qu'une copie de cette dernière lui sera transmise à son entrée en poste ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1 et adopté à l'unanimité de faire droit à la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de monsieur Patrick Théorêt au poste d'opérateur-journalier saisonnier.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION – DIVERS

2018-Octroi d'un mandat à la firme Bourassa Maillé pour la préparation de plans et devis pour l'amélioration de la grande salle de l'immeuble ;



Ce point est reporté à la fin de l'assemblée puisque l'offre de service a été transmise en fin de journée aujourd'hui et que les membres du conseil n'ont pas eu l'occasion d'en prendre connaissance et d'en discuter.

12-2018-Autorisation de faire une demande d'aide financière « Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV » pour la rénovation du gymnase

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité **QUE** :

- le conseil de Ville de Danville appui le dépôt par la municipalité d'une demande d'aide financière pour le projet de réfection de la grande salle du centre Mgr Thibault, le tout afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;
- La directrice générale, madame Caroline Lalonde, ou à coordonnatrice aux projets, finances et communications, madame Chantale Dallaire, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Danville tous documents en lien avec la présente demande de soutien financier.

ADOPTÉ.

13-2018-Modification au calendrier des séances – 21 mai 2018 – fête de la Reine ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que le calendrier des séances 2018 soit modifié afin de déplacer la rencontre initialement prévue le lundi 21 mai 2018 à 19h00 à la salle du Conseil au mardi 22 mai 2018 à 19h00 à la salle du Conseil, le tout afin de prendre en considérant la Journée des patriotes et la fête de la Reine qui ont lieu le lundi 21 mai 2018.

ADOPTÉ.

14-2018-Adoption de la liste des comités des élus ;

Il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité **QUE** :

- Une modification à la liste des comités soumise est effectuée afin d'ajouter monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 sur le comité de développement résidentiel ;
- Suite à la modification apportée, le Conseil de ville procède à l'adoption de la liste des comités et des élus responsables de chacun, le tout selon la liste de ces comités remise à chacun des élus au moins 3 jours avant la présente assemblée, chacun ayant eu l'opportunité d'en prendre connaissance et de commenter celle-ci ;
- Une liste des comités sera disponible sur le site web de la municipalité ;
- Cette liste est évolutive et est sujette à modification au fil du temps ;

ADOPTÉ.

Présentation de la pochette des nouveaux arrivants par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 ;

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Richard Letendre, rue Crown : M. Letendre suggère à la municipalité d'insérer dans la pochette le bottin rouge ou le bottin vert de la municipalité afin que les nouveaux arrivants puissent en prendre connaissance à leur arrivé. Dans un deuxième temps, M. Letendre est bien heureux de voir que le texte accompagnant l'armoirie a été modifié sur le site web. Par contre, l'image de l'armoirie reste encore à modifier et il trouve étrange que le texte réfère à des couleurs et une devise qui n'est pas la même que celle de l'image à côté du texte. Il aimerait que les modifications soient apportées. La directrice générale lui répond que la modification suivra, mais que la municipalité attend d'avoir quelques autres modifications à effectuer afin de rentabiliser l'intervention du technicien web.

Monsieur Roger Tremblay, rue Forest : M. Tremblay demande dans un premier temps s'il serait possible que le Club des Bons amis puisse obtenir du papier à mains et du papier de toilette afin de remplir la salle de bain utilisée par les membres du club lorsque celle-ci est vide. Il mentionne que ça arrive de temps en temps que la salle de bain manque de papier. Dans un deuxième temps, M. Tremblay mentionne aux membres du conseil que le 4 janvier

dernier, alors qu'il s'est présenté au Club des bons amis, le couloir commun était très sale et la lumière de la porte donnant accès au sous-sol vers la maison des jeunes était ouverte. Il est d'avis que les gens qui ont loué dans le temps des fêtes ont mal nettoyé derrière eux et il demande que la municipalité fasse un suivi auprès d'eux. Lorsque M. Tremblay est revenu au local des Bons amis le lundi suivant, il mentionne que le ménage avait été fait et que tout était propre. M. Tremblay mentionne également qu'il est satisfait de la quantité de sel qui est mis dans les escaliers donnant accès au centre Mgr Thibault cette année. Il y a beaucoup de sel et les marches ne sont pas « coulantes ».

Monsieur Gilles Lacroix , rue Stevenson: M. Lacroix effectue un suivi concernant l'entaille des érables sur le terrain du réservoir d'eau potable de la municipalité qui s'était effectuée l'an dernier, malgré la décision du conseil de prendre une année de pause en 2017. Comme le conseil a adopté une résolution l'an dernier à l'effet que la personne qui avait l'autorisation d'entailler devait être rencontrée et avisée de la décision pour 2018, il voulait savoir si cela avait été effectué. La directrice générale répond à M. Lacroix que la personne visée avait été rencontrée et avisée en 2017. Un suivi sera effectué à cet effet cette année encore afin de s'assurer que les érables ne soient pas entaillés.

Monsieur Roger Tremblay : M. Tremblay est d'accord avec M. Lacroix sur le fait que la personne visée sur-entaille les érables et pas seulement ceux sur le terrain de la Ville de Danville.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

15-2018-Offre de services – GBI – Mise à niveau du poste de pompage et travaux de modernisation :

ATTENDU QUE le 3 juillet 2017, le Conseil de ville adoptait la résolution 263-2017 octroyant à la compagnie Beaudoin Hurens le mandat professionnel pour la réalisation des plans et devis pour le projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable à l'usine de filtration de la Ville de Danville ;

ATTENDU QUE l'octroi de ce contrat faisait suite à un appel d'offres sur invitation ;

ATTENDU QUE suite à l'émission du contrat prévoyait initialement la préparation de plans et devis pour les items suivants :

- Modification du pulsator en ultra-pulsator ;
- Modification du point d'injection du coagulant ;
- Ajout d'un système anticorrosion avec polyphosphate ;
- Ajout d'un mélangeur basse vitesse et d'un injecteur pour polymère ;
- Optimisation du système de pompage d'eau brute ;
- Ajout d'une pompe de lavage des filtres ;
- Modernisation du système de contrôle ;
- Modernisation de la station de surpression de la rue Water ;

ATTENDU QUE pour des raisons budgétaires et à la suite de plusieurs discussions, les plans et devis ont été réalisés uniquement pour les items 1, 2, 3 et 5 ;

ATTENDU QUE le montant initial du contrat était de 72 500\$ plus les taxes et que le mandat réalisé l'a été pour un montant de 37 500\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville modifie le contrat initialement octroyé afin d'inclure dans le montant global du contrat les services de surveillance détaillés dans l'offre datée du 6 décembre 2017, moins les coûts liés à la préparation et de la vérification de directives de chantier (coûts de 4 545,90\$), services pour lesquels la municipalité désire se faire facturer selon le montant réel des heures travaillées et non pas selon un montant forfaitaire.

ADOPTÉ.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

16-2018-Action Patrimoine – formation patrimoine et territoire : une approche intégrée:

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise



monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 à assister à la formation « Patrimoine et territoire : une approche intégrée » offerte par Action Patrimoine le 16 février prochain à Sherbrooke et qu'à cette fin, la municipalité acquitte les frais d'inscription de 300\$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de transport de M. Pitre.

ADOPTÉ.

SERVICE INCENDIE

17-2018-Non-renouvellement du contrat de prévention avec la firme GPI Incendie;

ATTENDU QUE le 31 octobre 2017, la firme GPI a déposé à la Ville de Danville une soumission pour les services de prévention incendie pour l'année 2018;

ATTENDU QUE l'offre de service prévoit la réalisation des visites de prévention et la rédaction de plans d'intervention pour les risques Élevés et Très élevés détaillés dans le tableau suivant :

Catégorie de risque	Nombre	À faire annuellement selon périodicité de 17%
Faibles	1542	262
Moyens	109	19
Élevés	139	24
Très élevés	29	5
Plan d'intervention	82	14

ATTENDU QUE cette offre de service est faite au montant de 25 000\$;

ATTENDU QUE la compagnie SG Prévention Inc. a également déposé une offre de service au montant de 23 600\$, pour les mêmes services proposés par le Groupe GPI, en plus de prévoir d'autres services et une entrée de données automatisée dans le système informatique;

ATTENDU QUE la compagnie SG Prévention Inc. est également située plus près de la Ville de Danville, à savoir dans la Ville de Kingsey Falls, ce qui facilite l'intervention du préventionniste en cas de besoin ponctuel;

ATTENDU QUE le taux horaire du préventionniste de SG Prévention Inc. est aussi moins élevés que celui de GPI en cas d'intervention à la pièce;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4, secondé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1 et adopté à l'unanimité que le Conseil de Ville ne renouvelle pas le contrat du Groupe GPI pour l'année 2018.

ADOPTÉ.

18-2018-Octroi d'un contrat de prévention incendie à la compagnie SG Prévention Inc.

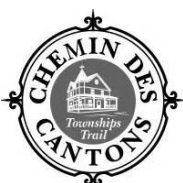
ATTENDU QUE service SG Prévention Inc. dépose à la ville de Danville une offre de service afin d'effectuer la prévention incendie sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE cette offre de service prévoit la réalisation de visites de prévention et la rédaction de plans d'intervention pour les risques Élevés et Très élevés détaillés dans le tableau suivant :

Catégorie de risque	Nombre	À faire annuellement selon périodicité de 17%
Faibles	1542	262
Moyens	109	19
Élevés	139	24
Très élevés	29	5
Plan d'intervention	82	14

ATTENDU QUE cette offre de service est faite au montant de 23 600\$ pour les années 2018-2019 et 2020;

ATTENDU QUE l'offre de service comprend également la participation à 2 activités de sensibilisation du public au choix de la municipalité pour un maximum de 16h par année;



ATTENDU QUE SG Prévention Inc. offre également à la municipalité, sans frais supplémentaire, d'utiliser le module de mobilité de Première Ligne, afin que les notes des visites soient transférées directement dans le système informatique de la municipalité, ce qui élimine le temps de traitement des données papiers que le personnel du service incendie devait mettre afin d'informatiser les données;

ATTENDU QUE le taux horaire pour les services de prévention à la carte est de 31\$/heure pour 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1 et adopté à l'unanimité d'octroyer le contrat de prévention incendie pour l'année 2018 à la compagnie SG Prévention Inc.

ADOPTÉ.

DEMANDE DIVERSES

Paroisse Cœur-Immaculée-de-Marie – demande de soutien financier pour le brunch au bénéfice de la Communauté Ste-Anne de Danville le 18 février 2018 :

Considérant que les élus ont des questions supplémentaires en lien avec cette demande, il est convenu de reporter celle-ci à la prochaine assemblée.

Club Optimiste d'Asbestos – Invitation aux Vins et fromages (55\$/billet) :

Il est convenu que les élus désirant participer à cet événement pourront acheter des billets à leurs frais.

Carnaval des glaces – Invitation au couronnement de la Duchesse le 3 février 2018 (25\$)

Il est convenu que les élus désirant participer à cet événement pourront acheter des billets à leurs frais.

19-2018Le Grand Défi Pierre Lavoie – demande de passage et utilisation de drone le 17 juin 2018 :

ATTENDU QUE l'organisation du Grand défi Pierre Lavoie demande à la Ville de Danville l'autorisation de traverser la municipalité avec le convoi du 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie le 17 juin 2018 ;

ATTENDU QUE le peloton sera sous escorte policière afin de permettre le passage aux arrêts et aux feux de circulation et ce, de façon continue ;

ATTENDU QUE ce sont plus de 1 000 cyclistes qui sillonneront le Québec, du Saguenay jusqu'à Montréal en s'arrêtant dans 13 municipalités ;

ATTENDU QUE le peloton de cycliste et son escorte s'étant sur une distance allant de 500 à 700 mètres tout en circulant à une vitesse moyenne de 26 km/h, ce qui interrompt la circulation pour une durée approximative de 2 à 3 minutes, selon les organisateurs de l'évènement ;

ATTENDU QUE le trajet emprunté et l'heure de passage prévue sera disponibles à l'adresse suivante : www.legdpl.com/1000km à compter du mois de février 2018 ;

ATTENDU QUE l'organisation désire également utiliser un drone pendant l'évènement afin de filmer les participants tout au long de leur périple ;

ATTENDU QUE l'organisation a besoin d'une autorisation de la municipalité afin de permettre le décollage et l'atterrissage des drones sur le territoire ;

ATTENDU QUE l'organisation engage des opérateurs de drones professionnels certifiés par Transport Canada et que tous les vols de drones sont effectués en coordination avec les autorités aéroportuaires et policières (s'il y a lieu) et en respectant les lois et règlements en vigueur au Canada concernant le vol d'aéronefs non habités, la vie privée et la sécurité d'autrui ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité **QUE**

- Les participants du 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie et l'équipe de soutien sont autorisés à circuler sur le territoire de la Ville de Danville pour l'évènement prévu le 17 juin 2018 ;
- L'organisation du Grand Défi est autorisée à utiliser un drone pour filmer les participants durant son passage sur le territoire de la municipalité ;

ADOPTÉ.

20-2018-Souper-fondue – Fondation la Tourelle (65\$/billet) :

ATTENDU QUE la Fondation de l'école la Tourelle sollicite la participation de la Ville de Danville à son 6^e souper fondue qui aura lieu le samedi 17 février 2018 dans le cadre de la St-Valentin ;

ATTENDU QUE la Fondation organise cette activité afin de :

- Offrir aux élèves des secteurs Danville-Asbestos et du reste de la MRC des Sources, des activités et des services de qualité ;
- Sensibiliser les partenaires et les membres de la communauté au développement de l'école et de ses élèves ;
- Permettre de réaliser des projets directement à l'école ;

ATTENDU QUE des élèves de Danville fréquentent l'école la Tourelle, particulièrement ceux résidant dans les secteurs Plein-air et Pinard, de même que ceux ayant des besoins particuliers, même si celle-ci est située sur le territoire de la Ville d'Asbestos ;

ATTENDU QUE par les années passées, la municipalité contribuait à l'évènement par le prêt de matériel, prêt qui n'est plus requis cette année ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville contribue au Souper-Fondue de la Fondation de l'école la Tourelle par l'achat de 2 billets au coût de 65\$ chacun.

ADOPTÉ.

21-2018-Carnaval des glaces – autorisation pour effectuer une marche et course autour de l'étang Burbank à la frontale le 26 janvier 2018 à compter de 19h :

ATTENDU QUE dans le cadre des activités du Carnaval des glaces, l'organisation désire effectuer un évènement de marche et de course autour de l'étang le vendredi 26 janvier à compter de 19h ;

ATTENU QUE l'activité vise à promouvoir les saines habitudes de vie en famille ;

ATTENDU QUE la Corporation de l'étang Burbank a déjà reçu pareille demande de la part de l'organisation du Carnaval des glaces et que le C.A. de l'organisme est en accord avec sa tenue ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Ginette Pinard, conseillère au siège #1, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville accorde à l'organisation du Carnaval des glaces l'autorisation de tenir une marche et course autour de l'étang Burbank vendredi le 26 janvier 2018 à compter de 19h00.

ADOPTÉ.

22-20218-M. Gilles Parent – Offre pour la rédaction de courts articles visant l'éducation de la population aux enjeux environnementaux :

ATTENDU QUE M. Gilles Parent offre ses services à la Ville de Danville afin de rédiger, une fois par mois, de courts articles visant l'éducation et la sensibilisation des citoyens de Danville sur les diverses actions que ceux-ci peuvent entreprendre afin de protéger l'environnement ;

ATTENDU QUE M. Parent propose que ces différents articles soient intégrés à l'info-lettre de la municipalité, ainsi qu'au site web de la Ville de Danville ;

ATTENDU QUE M. Parent propose de rédiger ces courts articles tout à fait bénévolement au bénéfice de la municipalité ;



ATTENDU QUE cette action s'inscrit dans les visées de la Ville de Danville et qu'elle s'inscrit également dans les actions que la municipalité doit mettre en place dans le cadre du PGMR de la MRC des Sources ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2, secondé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville accepte la proposition de M. Gilles Parent et que le comité de développement durable de la municipalité travaille de concert avec M. Parent afin de déterminer les sujets prioritaires à traiter et que les capsules soient intégrées dès que possible au prochain bulletin municipal.

ADOPTÉ.

23-2018-MM. Gilles et Guy Labbé – demande pour l'acquisition du lot 4 835 763 et prolongement des services pour la desserte du lot ;

ATTENDU QUE MM. Gilles et Guy Labbé demandent à la Ville de Danville de leur vendre le lot 4 825 763, situé au prolongement de la rue Wilfrid-Lebeau ;

ATTENDU QUE MM. Labbé ont l'intention de construire un jumelé à cet endroit si la municipalité donne son accord à la transaction ;

ATTENDU QUE MM. Labbé affirment avoir effectué les démarches nécessaires auprès du service de l'urbanisme de la municipalité afin de vérifier si la zone permet la construction de jumelle ;

ATTENDU QUE MM. Labbé demandent à la municipalité si cette dernière pourrait prolonger les services d'égouts et d'aqueduc dans le secteur afin de raccorder le terrain qui les intéresse ;

ATTENDU QUE les membres du conseil n'ont pas eu plus amplement l'occasion de discuter de cette demande et d'établir un coût pour le prolongement des services ainsi qu'un prix pour la vente du terrain objet de la demande de MM. Labbé ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par monsieur Jean-Guy Laroche, conseiller au siège #4 et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville se positionne favorablement à la demande de MM. Labbé, mais qu'une réponse officielle suivra au cours des prochaines semaines, le temps que le conseil de ville puisse convenir des différentes modalités propres à cette transaction.

ADOPTÉ.

24-2018-Commission de toponymie – officialisation d'un nom apparaissant au Répertoire du patrimoine culturel – Maison Houston ;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie projette d'officialiser plusieurs noms apparaissant au Répertoire du patrimoine culturel du Québec lors de sa réunion qui sera tenue le 9 mars 2018 ;

ATTENDU QUE parmi ces noms qui seront soumis pour officialisation, certains désignent des éléments patrimoniaux qui ont été cités et identifiés par la Ville de Danville auprès du Registraire du patrimoine culturel du Québec ;

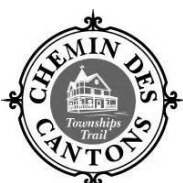
ATTENDU QUE le nom relevé dans le Répertoire du patrimoine culturel pour la Ville de Danville est la « Maison Houston », aujourd'hui occupé par la Mante du Carré ;

ATTENDU QUE le nom qui sera soumis pour officialisation par la Commission de toponymie sera « Maison Houston » ;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie du Québec sollicite l'appui de la municipalité afin de procéder à cette officialisation ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville appui la démarche de la Commission de toponymie afin d'officialiser le nom de la « Maison Houston », lequel apparaît au Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

ADOPTÉ.



QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Monsieur Jacques Demers, chemin Demers : M. Demers a un commentaire relativement aux camions qui ramassent le recyclage sur le territoire. Il est d'avis que beaucoup de matériaux qui sont ramassés par le camion se retrouvent sur la voie publique puisqu'avec le vent et le transport, certains déchets sortent du camion et se retrouvent dans la rue. Il demande s'il y a une façon de limiter la chute des matières recyclables sur la voie publique lors de la collecte de recyclage. La directrice générale indique qu'elle communiquera avec le transporteur afin de l'aviser de la situation et valider s'il y a une raison particulière à ce phénomène ou encore s'il y a une façon d'y remédier.

Monsieur Richard Letendre : M. Letendre informe le conseil de ville qu'il prend souvent des marches dans le village et qu'il est très satisfait de l'entretien des trottoirs. Par contre, lorsqu'il arrive à la hauteur de certaines traverses piétonnières, comme sur la rue Daniel-Johnson, l'accès entre la traverse et le trottoir est enneigé, ce qui rend le passage ardu. M. Letendre demande si ces accès pourraient être déneigés afin de faciliter l'utilisation des traverses l'hiver. La directrice générale mentionne que la demande sera transmise au service des travaux publics et que le service analysera la faisabilité de la réalisation de cette demande. Traverse pour piéton sur Daniel-Johnson et chenillette à neige qui encombre les accès pour les piétons et les traverses piétonnières. – faire suivre la demande aux travaux publics.

CORRESPONDANCE :

- ❖ Énergir – Redevances versées pour 2017;
- ❖ Certificat d'autorisation pour le projet de modernisation de l'usine de filtration et mise à niveau des pompes d'eau brute ;
- ❖ Carnaval des glaces – autorisation donnée par le service incendie pour la tenue de feux d'artifice le 26 janvier 2018 ;
- ❖ Emploi d'été Canada – accusé réception demande d'aide financière ;
- ❖ Sécurité Publique – Facturation des services de la Sûreté du Québec – aide financière ;
- ❖ Mme Karine Vallières, députée de Richmond – Invitation à rencontre M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- ❖ Société nationale de l'Estrie – Jour officiel du Drapeau Fleurdelisé le 21 janvier 2018 ;
- ❖ Transbestos – Candidatures pour Conseil d'administration ;
- ❖ Muni-Express – Rémunération des élus municipaux – modification Loi 122 au 1^{er} janvier ;

VARIA :

Monsieur le Maire Michel Plourde parle de son projet afin de souligner le 50^e anniversaire du décès de Daniel Johnson, ancien premier ministre du Québec. Il désire effectuer un hommage en commun avec la Ville de St-Pie de Bagot ainsi qu'avec l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal. Ces démarches sont en cours et nous en saurons davantage dans les prochaines semaines.

ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- ❖ Samedi du maire : 20 janvier 2018 à 10h30 – 70^e anniversaire du drapeau fleurdelisés
- ❖ Séance d'information compostage au centre Mgr Thibault à la petite salle le 23 janvier 2018
- ❖ Adoption du budget 2018 : 31 janvier 2018 à 19h00 à l'hôtel de Ville
- ❖ Prochaine assemblée : 5 février 2018

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Aucune question de la part des citoyens

À 20h17, la séance est ajournée afin de permettre aux membres du conseil de discuter de l'offre de services reçue de la part de la firme Bourassa Maillé Architectes. L'assemblée reprend à 20h33.

25-2017-Octroi d'un mandat professionnel à la firme Bourassa Maillé Architectes pour la confection d'un rapport d'interventions sur les travaux de rénovation et d'amélioration à réaliser dans la grande salle du centre Mgr Thibault ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV* afin de réaliser des travaux d'amélioration à la grande salle du centre Mgr Thibault;

ATTENDU QUE pour procéder au dépôt d'une demande d'aide dans le cadre de ce programme, le conseil de ville désire obtenir une évaluation des travaux à réaliser ainsi qu'un estimé des coûts;

ATTENDU QUE la firme Bourassa Maillé Architectes connaît bien les installations du centre Mgr Thibault puisqu'ils ont notamment déjà réalisé des travaux pour le remplacement du toit de l'édifice, des plans pour la rénovation de l'entrée latérale, des plans pour le remplacement des fenêtres de l'édifice, etc.;

ATTENDU QUE l'offre de service déposé prévoit la réalisation des travaux suivants :

- Visite et relevé de mise à niveau : 1 495\$;
- Rapport et notes descriptives de travaux (interventions) : 5 500\$
- Budget et contingences : 1 200\$
- Budget relatif aux travaux d'ingénierie : 2 800\$
- **TOTAL : 10 995\$ plus les taxes applicables**

ATTENDU QUE l'offre de service sollicitée par la Ville de Danville s'élève à un montant en deçà de 25 000\$ et que par conséquent, la municipalité peut accorder un contrat de gré à gré;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6, secondé par monsieur Daniel Pitre, conseiller au siège #5 et adopté à l'unanimité **QUE** :

- l'offre de service de Bourassa Maillé Architectes au montant de 10 995\$ plus les taxes applicables soit approuvé telle que soumise;
- la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soit mandatée afin de signer pour et au nom de la Ville de Danville tous les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat;
- le financement de cette étude pourra faire l'objet d'une demande au Fonds de développement territoriale pour un montant représentant 80% des coûts de celle-ci, la balance étant financée à même le budget courant 2018;

ADOPTÉ.

MOT DE FERMETURE

26-2018-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h42, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.